

SECTIONS DES PAYS DE LOIRE

Cinq sections départementales de retraités de taille inégale en lien avec le Sgen-CFDT régional et avec les unions territoriales de retraités (UTR).

UNE GESTION CONJOINTE DES COTISATIONS

Le nombre de retraités du Sgen-CFDT des Pays de Loire, répartis sur cinq départements, s'accroît d'année en année. Ceci est certainement une conséquence du « papy-boom » mais aussi de la fidélisation des adhérents. Les cotisations des retraités sont gérées en commun par le syndicat régional et les cinq UTR. Cette gestion est facilitée depuis que les transferts de l'adhérent du Sgen vers l'UTR de son département sont automatiques et sans démarche pour les nouveaux retraités et depuis que les prélèvements automatisés se sont développés. Une convention a été signée entre le Sgen-CFDT des Pays de Loire et chaque UTR départementale, et chaque année une subvention est versée par chaque UTR à chaque section syndicale des retraités (SSR) pour son fonctionnement.

UNE RENCONTRE ANNUELLE DES ADHÉRENTS

Une rencontre est organisée chaque année autour de thèmes d'actualité avec des intervenants : Actions sur les salaires, Histoire de la CFDT, Éthique sur l'étiquette, Autonomie et citoyenneté, Réforme collège, Réforme du bac, Rythmes scolaires, Loi travail, Fonctionnement des sections retraités...

En 2019, la rencontre aura lieu le 1^{er} mars à Nantes, avec pour ordre du jour : un débat sur l'Europe avec l'intervention de la Maison de l'Europe (<http://maisoneuropenantes.eu>) ; les mouvements sociaux (Gilets Jaunes), débat avec un représentant de l'union régionale interprofessionnelle (Uri CFDT) ; l'actualité Éducation nationale avec le secrétaire du Sgen-CFDT régional ; le niveau des retraites à partir de l'étude confédérale.

Il est envisagé de multiplier ces rencontres et de les décentraliser au niveau de certains départements.

LES RETRAITÉS INVESTIS DANS LE SGEN

Plusieurs militants sont présents auprès de l'équipe des actifs du Sgen-CFDT des Pays de Loire, un coup de main très apprécié. L'aide porte sur la communication, le suivi des fichiers, la comptabilité, le 1^{er} degré, l'aide dans les départements, la préparation des dossiers retraite...

Certains représentent aussi le Sgen-CFDT au conseil

départemental d'action sociale (CDAS).

Les retraités sont aussi mis à contribution pour aider aux envois de la presse ou aux appels à cotisations.

Enfin, plusieurs retraités siègent au conseil syndical du Sgen-CFDT régional.

LES RETRAITÉS INVESTIS À L'UTR

D'autres militants sont investis au niveau des UTR (AG, conseil d'UTR, commissions Logement, action sociale...) et certains participent à la vie d'associations interprofessionnelles (groupes Histoire de la CFDT, Éthique sur l'Étiquette, Maison de l'Europe...).

Une militante du Sgen représente la CFDT au conseil départemental Citoyenneté et Autonomie de Loire-Atlantique (CDCA44). Ce conseil regroupe les partenaires sociaux du département avec une part importante de ses activités à Nantes Métropole. Elle est consultée et fait des propositions concernant l'aide aux personnes âgées, l'intégration des personnes handicapées, l'habitat et les transports. L'intéressant travail de ce CDCA a été présenté lors de la dernière rencontre académique de retraités.

Les retraités du Sgen-CFDT sont aussi présents, bien sûr, lors des mobilisations de l'interprofessionnel sur les salaires, le soutien aux personnels des Ehpad, les projets de modification des textes sur les retraites...



© Jacques Leplat et Michel Faucou

En conclusion, les militants retraités des SSR sont présents et actifs dans de nombreux domaines, aussi bien au niveau du Sgen qu'au niveau interprofessionnel, et principalement en Loire-Atlantique qui représente les deux tiers des adhérents.

Jacques LEPLAT et Michel FAUCOU